

Gala des Extras 42e Édition

Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda

propulsé par



Desjardins

Guide de mises en candidature

Gala des Extras 2022

RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE DE NOS ENTREPRISES ET ORGANISATIONS!

La **Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda** désire souligner et reconnaître les performances des entreprises et organisations qui se sont démarquées au cours de l'année dans les différents secteurs économiques sur le territoire. La Chambre de commerce est donc fière de vous présenter le document qui donne les directives pour monter un dossier de candidature dans l'une ou l'autre des catégories du « Concours des Extra 2022 ».

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- L'entreprise ou l'organisation doit être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda;
- Il est à noter que si une entreprise ou une organisation devient membre de la CCIRN après le 1^{er} octobre 2022 et qu'elle dépose sa candidature pour le Gala des Extra 2022, l'adhésion devra être payée pour deux (2) ans pour que la candidature soit jugée recevable;
- L'entreprise ou l'organisation doit être en affaires et constituée légalement depuis au moins deux (2) ans en date du 31 décembre 2021 (à l'exception de la catégorie « Startup »);
- L'entreprise ou l'organisation doit avoir une place d'affaires sur le territoire desservi par la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda;
- L'entreprise peut déposer une candidature dans plus d'une discipline. Toutefois l'entreprise ou l'organisme ayant reçu un Extra en 2021 dans une discipline peut s'inscrire au concours, mais pas dans la même discipline pour les deux années subséquentes.

LE COMITÉ DU JURY

Un jury externe à la Chambre de commerce composé de différents intervenants impliqués dans le développement socioéconomique du territoire fait la sélection des finalistes et des gagnants dans chacune des catégories. Le jury sélectionne les finalistes et les gagnants en se basant sur les critères d'évaluation présentés dans chaque catégorie.

Les membres du jury prendront aussi en considération la taille et le secteur d'activités de l'entreprise dans l'analyse des dossiers, afin d'assurer une grande équité dans l'attribution des trophées entre TPE, PME et grandes entreprises.

La CCIRN, sur recommandation du jury, se réserve le droit de ne pas décerner de trophée dans une catégorie en particulier si les candidatures soumises ne respectent pas les critères établis. Elle se réserve également le droit de demander plus d'informations afin de valider une candidature et ainsi faciliter le processus de sélection.

DATE DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

La date limite pour déposer un dossier est le lundi 15 août 2022, aucun autre document ne sera accepté.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

Si vous avez des questions relatives au contenu de ce document ou si vous souhaitez avoir des précisions concernant l'une ou l'autre des catégories, veuillez communiquer avec Madame Carole Tremblay au 819-797-2000 poste 226, ou par courriel à l'adresse suivante : gala@ccirn.qc.ca

COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE?

VOUS DÉSIREZ DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE AU GALA DES EXTRA 2022? NOUS VOUS INVITONS À LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES ET À COMPLÉTER CHACUNE DES ÉTAPES SUIVANTES.

NOUVEAUTÉ! Afin de simplifier l'analyse des dossiers pour le jury, il n'est plus nécessaire de compléter un formulaire d'inscription séparément, les informations générales sont demandées sur chaque formulaire afin de faciliter le travail du jury en un survol.

★ ÉTAPE 1

Complétez le questionnaire

Téléchargez le ou les questionnaires et complétez directement le document sur votre ordinateur.

Note : afin de faciliter l'évaluation du jury externe à la Chambre de commerce, il est important de respecter l'espace alloué pour chacune des questions.

Vous présentez secrètement une candidature pour les prix décernés aux personnalités tels que les Prix Agnès-Dumulon et Edmund-Horne ou pour un bénévole ? Si votre organisation est finaliste, assurez-vous que cette personne sera présente au gala car comme pour les entreprises, les personnes lauréates à ces prix ne sont pas informées de cet honneur.

★ ÉTAPE 2

Retournez le questionnaire ainsi que votre logo

Une fois le questionnaire complété, retournez le tout par courriel avant le lundi 15 août 2022, à l'adresse courriel gala@ccirn.qc.ca Il est important de joindre votre logo en format vectoriel (.ai) lors de l'envoi des documents.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations fournies demeurent confidentielles et ne servent qu'à évaluer les candidatures reçues. Toute l'information contenue dans votre dossier de candidature sera traitée de façon confidentielle, tant par la personne responsable à la permanence de la CCIRN que par les membres du jury.

Cette personne et les membres du jury prêtent un serment d'honneur et signent un engagement de confidentialité concernant le traitement des informations dans les dossiers ainsi qu'un engagement d'impartialité.

LES ÉTAPES DU CONCOURS

Vendredi 26 AOÛT 2022

Date limite de dépôt de votre candidature

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022(diner)

La première étape, la mise en nomination

L'entreprise est d'abord nommée dans son secteur d'activité et elle est invitée à un dîner où son représentant reçoit un certificat d'honneur marquant cette étape.

MARDI 4 OCTOBRE (diner)

La deuxième étape, le dévoilement des finalistes

Le dirigeant dont l'entreprise réussit cette étape est invité à recevoir un objet souvenir de cet honneur dans son secteur d'activité. Il est ainsi assuré que l'entreprise sera finaliste dans une discipline au Gala.

SAMEDI 19 NOVEMBRE (soirée)

Dernière étape, la grande soirée du Gala!

C'est lors du Gala que sont dévoilés les noms des entreprises finalistes et lauréates dans chacune des disciplines du concours. Les représentants des entreprises lauréates reçoivent le trophée Extra.

LE TROPHÉE EXTRA



Le trophée est l'œuvre de l'artiste de la région, Jim Couture.

Une sphère dans son allure légère reflète son alentour et reluit dans l'éclat de son poli. Désaxée de son centre, elle fait penser à un globe terrestre et à la mondialisation. Une bandelette de cuivre, ce métal qui évoque par sa nature le début de l'industrie dans notre région, et la naissance de nos villes, orne et encercle son périmètre.

Finalement, les gradins évoquent le parcours du dirigeant de l'entreprise lauréate et les étapes de celle-ci pour atteindre le succès.

Gala des Extras 2022

liste des disciplines

AGNÈS-DUMULON (Femme d'affaires de l'année)

Ce prix est attribué à une personnalité qui a démontré, depuis de nombreuses années, de la ténacité, de l'audace, du courage et une grande vision dans sa ou ses réalisations.

La récipiendaire a fait preuve d'engagement soutenu et exceptionnel dans son secteur d'activité, que ce soit dans le domaine économique, social, culturel, humanitaire ou sportif. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

ANN-BOUDREAU PAIEMENT OBNL

Événement – OSBL – Entreprise en économie sociale – Public-Parapublic

Cette discipline s'adresse à trois (3) secteurs d'activités se démarquant par la pertinence des services offerts, lesquels contribuent à l'amélioration de la qualité de vie à Rouyn-Noranda, dont la direction (sauf pour une entreprise publique ou parapublique) est majoritairement composée de bénévoles.

- Entreprise sans but lucratif – Événement
- Entreprise sans but lucratif – Organisme sans but lucratif (association, etc)
- Entreprise sans but lucratif – Entreprise d'économie sociale

ATTRACTION ET RÉTENTION MAIN D'ŒUVRE

Cette discipline s'adresse à une entreprise qui a mis en place des stratégies innovatrices de recrutement et de rétention des employés, et qui démontre qu'elle est une organisation agile en s'adaptant au marché du travail. (Des points seront attribués pour les embauches provenant de l'extérieur de Rouyn-Noranda et que l'entreprise a mise en place des moyens pour retenir ses employés immigrants en misant sur la venue et l'intégration de la famille).

CONTRIBUTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Cette discipline s'adresse exclusivement à une entreprise de la région qui se distingue par ses achats, sa création d'emplois et accorde des contrats en sous-traitance aux fournisseurs régionaux. Les informations serviront à analyser la contribution de votre entreprise des 24 derniers mois à l'économie régionale mais particulièrement à celle de Rouyn-Noranda par vos emplois et le volume de vos approvisionnements, excluant ceux qui sont pour fin de revente.

CONTRIBUTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ROUYN-NORNADA

Cette discipline s'adresse exclusivement à une entreprise de Rouyn-Noranda qui se distingue par ses achats, sa création d'emplois et son implication communautaire. Les informations serviront à analyser la contribution de votre entreprise des 24 derniers mois à l'économie de Rouyn-Noranda par vos emplois et le volume de vos approvisionnements, excluant ceux qui sont pour fin de revente. Le vote des preneurs d'ordres comptera pour 60 % de l'analyse du dossier et celui du jury pour 40 %.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Cette discipline s'adresse exclusivement à une entreprise établie dans la MRC Rouyn-Noranda. Elle fait référence à l'importance et à la croissance récente des ventes ainsi qu'au développement des affaires dans les marchés extérieurs de Rouyn-Noranda. L'application d'une stratégie de développement innovatrice sera également considérée : exportation de produits ou services, acquisitions, implantation de centres de distribution, pénétration d'un nouveau marché ou élargissement du marché actuel, stratégie d'exportation visant un marché international, stratégie de marketing novatrice, etc.

DIVERSITÉ CULTURELLES ET INCLUSION

La gestion de la diversité et de l'inclusion en entreprise se définit comme étant l'attraction et la gestion des pratiques favorables à l'inclusion des femmes, des peuples autochtones, de différentes communautés culturelles, des personnes handicapées, de la communauté LGBTQ+, des travailleurs d'expérience et des personnes de milieux défavorisés.

EDMUND-HORNE

Ce prix est attribué à une personnalité qui a démontré, depuis de nombreuses années, de la ténacité, de l'audace, du courage et une grande vision dans sa ou ses réalisations.

Le récipiendaire a fait preuve d'engagement soutenu et exceptionnel dans son secteur d'activité, que ce soit dans le domaine économique, social, culturel, humanitaire ou sportif. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Cet Extra est décerné à toute entreprise et organisme qui a contribué de façon significative à faire rayonner les milieux sociaux, communautaires, sportifs ou culturels de la MRC de Rouyn-Noranda. Sa participation s'est définie par sa contribution financière, ses offres en biens et en services, la réalisation d'un projet ou d'un événement. Les retombées économiques seront prises en considération.

ESSOR-ENTREPRISE EN CROISSANCE

Cette discipline s'adresse à une entreprise ayant entre trois (3) et un maximum de cinq (5) années d'opération en décembre 2021.

Le jury reconnaîtra le caractère exceptionnel de l'entreprise privée ayant au moins deux employés au moment du dépôt de sa candidature. Aux fins de la présente discipline, sera considérée une entreprise qui se distingue pour l'ensemble de sa gestion, sa stratégie de développement et de croissance. L'esprit d'entrepreneurship, l'innovation et la créativité du (des) dirigeant(s) seront examinés.

GESTION INNOVANTE DES RH

Le succès des entreprises et leur participation à l'essor économique du Québec passent notamment par l'adoption de pratiques de pointe en matière de gestion des ressources humaines. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, cette catégorie vise à reconnaître les entreprises qui, par leurs

stratégies innovantes et distinctives de ressources humaines, s'illustrent comme des employeurs de choix.

INVESTISSEMENTS

Cette discipline s'adresse à toute entreprise privée de l'Abitibi-Témiscamingue qui a effectué des investissements au cours des vingt-quatre (24) derniers mois. Une attention toute particulière sera portée aux investissements

2 catégories composent cette discipline (mais un seul formulaire est nécessaire) :

- Développement des affaires
- Équipement de production

MANUFACTURIER INNOVANT

Cette discipline vise à reconnaître une entreprise qui s'est distinguée par une réalisation innovante exceptionnelle au cours de la dernière année qu'il s'agisse d'innovation reliée au produit, au procédé, à l'organisation ou à la mise en marché.

L'entreprise manufacturière innovante utilise, connecte et intègre de nouvelles technologies pour fabriquer des produits exportables à valeur ajoutée lui permettant une croissance dynamique dans ses marchés.

PERRENITÉ

Cette discipline fait référence à une entreprise ou un organisme présente sur notre territoire depuis 25 ans ou plus, sous une même ou autre administration, qui a su relever les défis rencontrés et dont les objectifs futurs sont clairement établis.

Cet Extra est décerné à une organisation qui s'est distinguée par l'excellence générale de ses performances ou par un succès exceptionnellement méritoire. Toutes les entreprises en nomination, dans au moins une des disciplines précédentes, sont automatiquement admissibles au trophée.

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Cette discipline s'adresse aux entreprises mettant en place des initiatives touchant la persévérance scolaire (stages, conciliation travail-études, bourses, etc.). La valorisation de l'éducation et la formation professionnelle sont des valeurs intégrées au sein de l'entreprise et sont observables dans ses pratiques d'embauche et de gestion des ressources humaines.

PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

Cette discipline vise à reconnaître une entreprise qui au cours des deux dernières années, a fait preuve d'innovation dans leurs pratiques écoresponsables de diverses façons : réduction des émissions de GES, réduction des déchets, projet économie circulaire (intrans-extrans), politique d'achat écoresponsable, transition énergétique et autres pratiques permettant de réduire l'empreinte écologique des activités de l'entreprise.

L'entreprise qui se présente dans cette discipline doit décrire le/les pratiques écoresponsables ou projet(s) de développement durable et ses/leurs retombées.

PRATIQUES D'AFFAIRES INNOVANTES

Cette discipline vise à reconnaître une entreprise qui au cours des trois dernières années, a fait preuve d'innovation et de créativité de diverses façons : mise en marché d'un nouveau produit, développement d'un partenariat d'affaires, instauration d'un nouveau procédé, utilisation d'une nouvelle technologie, mise en pratique de nouvelles tendances. L'entreprise qui se présente dans cette discipline doit décrire le/les projet (s) d'innovation, son/leur efficacité et ses/leurs retombées.

PRIX DU PUBLIC

Le Prix du public est réservé aux commerces de détail et aux entreprises de services qui ont déposé une candidature dans la catégorie service à la clientèle.

Seules les entreprises dont le jury retiendra les candidatures feront l'objet d'un vote du public (membres et non membres de la CCIRN).

RELÈVE D'ENTREPRISE- PRIX MARCEL BARIL

Ce prix sera attribué à une entreprise qui a réussi un transfert d'entreprise avec succès ou dont le transfert est en cours. L'entreprise doit démontrer une planification remarquable du processus de transfert et détenir un plan de relève efficace, qu'il s'agisse d'une reprise par un membre de la famille immédiate, par un ou des membres du personnel ou par une ou des personnes de l'externe. Le transfert doit être complété depuis 36 mois, minimalement.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Cette discipline fait référence à la qualité exceptionnelle des services offerts aux différentes clientèles de l'entreprise. Elle s'adresse aux entreprises qui offrent des services professionnels, financiers, immobiliers, de consultants, de restauration, d'accueil, d'hébergement, de communication, de transport, etc.

Trois (3) trophées sont remis dans cette catégorie : TPE, PME et grande entreprise.

START-UP- NOUVELLE ENTREPRISE

Cette discipline s'adresse à une Start-up ayant un minimum de 12 mois et un maximum de 36 mois d'opération au 15 août 2021. Une Start-up est une entreprise lancée depuis peu, qui est généralement innovante, dynamique et qui s'annonce prometteuse.

Aux fins de la présente discipline, sera considérée une entreprise qui se distingue pour l'ensemble de sa gestion, sa stratégie de développement et de croissance. L'esprit d'entrepreneurship, l'innovation et la créativité du (des) dirigeant(s) seront examinés.

ENTREPRISE DE L'ANNÉE

Le lauréat de cette catégorie prestigieuse répond à tous les critères d'excellence du concours. Toutes les entreprises finalistes sont susceptibles d'obtenir le titre d'Entreprise de l'année.